

N° 42 – DÉCEMBRE 2025

LE COURANT

BULLETIN MUNICIPAL DE BONAVENTURE

LE 19 DÉCEMBRE :
SPECTACLE DE
NOËL À L'ÉGLISE



villebonaventure.ca

Ville de 
Bonaventure

Mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous avez pu le constater, des chantiers sont en cours sur notre territoire, témoignant de la mise en œuvre de projets qui étaient en préparation depuis plusieurs mois, une étape importante et concrète!

Dans un autre ordre d'idée, le groupe propriétaire du Riôtel a annoncé récemment qu'il ne souhaitait plus poursuivre ses activités. Soucieuse de préserver la vocation hôtelière de cet établissement emblématique, la Ville déploie des efforts afin de trouver un investisseur dans le secteur hôtelier qui assurera la continuité de cette offre d'hébergement essentielle.

Concernant l'arrêt du service de dégivrage des avions-ambulances, un dossier qui a fait l'objet de plusieurs discussions dans l'actualité des dernières semaines, nous travaillons à la mise en place d'un plan alternatif. Ce service est crucial, particulièrement pour les transferts de patients vers des hôpitaux à l'extérieur de la région. Notre objectif est de permettre une reprise rapide afin de maintenir la fiabilité des services d'urgence.

Sur le plan culturel, un spectacle de Noël se tiendra à l'église de Bonaventure le vendredi 19 décembre. Cet événement servira de financement pour la rénovation des fenêtres de l'église, une restauration importante pour préserver ce joyau de notre patrimoine bâti.

Nous vous invitons également à consulter notre calendrier des activités, autant pour la période des Fêtes que pour la session d'hiver en loisirs.

Le 4 novembre dernier, la salle de billard du Club des 50 ans et plus a été inaugurée dans la gare rénovée. Cette salle est désormais à la disposition du club, tandis qu'une partie de l'espace demeure réservée aux besoins de la Ville et à l'usage des voyageurs, dans l'éventualité d'un retour du train de passagers.

La préparation du budget 2026 se poursuit par un travail soutenu et rigoureux mené avec les gestionnaires municipaux. Ce budget sera présenté en décembre.

Enfin, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une agréable fin d'automne, dans la fébrilité de la préparation pour les Fêtes!

Merci de votre confiance, et au plaisir de vous croiser lors de nos activités!



Chronique EMPLOYÉ·E·S

Pierre Gagnon
MAIRE

EMPLOYÉ À L'HONNEUR CE MOIS-CI : DANIEL BÉLANGER

Depuis plusieurs années, Daniel Bélangé occupe le poste d'opérateur-chauffeur au sein du service des travaux publics de la Ville de Bonaventure. Son travail est toujours réalisé avec soin, et sa ponctualité ainsi que sa fiabilité en font un collègue sur qui l'on peut compter. Daniel joue un rôle clé dans le bon fonctionnement de nos opérations, et nous tenons à le remercier pour son engagement et sa constance. Bravo et merci, Daniel !



AVIS DE NOMINATION

La Ville de Bonaventure désire vous annoncer la nomination d'Harold Léger à titre de Responsable au Centre récréatif Desjardins, à l'entretien des parcs et des infrastructures de loisirs. Harold assurera les tâches de supervision et d'entretien de nos infrastructures sportives et récréatives, dont les terrains extérieurs de soccer, de balle molle, la piste d'athlétisme et l'anneau de glace. Félicitations, Harold pour ce nouveau poste!

Dans ce numéro :

- 3 Actualités municipales
- 3 Budget 2025 Congés des Fêtes
- 4 Loisirs — Urbanisme Taxation
- 5 Travaux publics Sécurité incendie
- 6 Réalisations 2025 par département
- 7 La Guignolée Organismes
- 8 Activités de Noël

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

1^{ER} DÉCEMBRE, 19 h 30

À la salle Suzette-Arsenault de l'hôtel de ville et **en ligne**. Ordre du jour disponible le vendredi précédent.

POUR JOINDRE NOS DÉPARTEMENTS

418 534-2313

Direction générale et greffe

ANDRÉ PINEAULT – poste 225
directiongenerale@villebonaventure.ca

Trésorerie

JANINE LAROCQUE – poste 230
tresorerie@villebonaventure.ca

Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire

DAVID ROY – poste 231
directionloisirs@villebonaventure.ca

Travaux publics

MICHAËL FULHAM-GENDRON – poste 213
travauxpublics@villebonaventure.ca

Sécurité incendie

SAM ARSENAULT – poste 206
pompier@villebonaventure.ca

Urbanisme et aménagement du territoire

NATHALIE KAHÉ – poste 233
urbanisme@villebonaventure.ca

Photo de couverture : Marie Arsenault

UNE SALLE DE BILLARD POUR LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Le 4 novembre dernier, le Club des 50 ans et plus, en collaboration avec la Ville de Bonaventure, a inauguré une nouvelle salle de billard installée dans l'ancienne gare récemment rénovée. L'événement s'est déroulé en présence de M. Pierre Gagnon, maire de Bonaventure, de Mme Madeleine Jalbert, présidente du Club, ainsi que de M. Éric Dubé, préfet de la MRC de Bonaventure et président de la Société du chemin de fer de la Gaspésie. La coupure officielle du ruban a eu lieu devant plus d'une vingtaine de participants.

La rénovation du bâtiment par la Ville de Bonaventure vise à préserver la valeur patrimoniale tout en proposant une nouvelle vocation à ce

site emblématique, offrant un lieu confortable de divertissement pour les membres du Club.

La Ville dispose d'un bail auprès de la Société du chemin de fer de la Gaspésie pour l'utilisation de la gare, et a conclu une entente avec le Club pour la location de l'espace à un tarif réduit, correspondant principalement aux frais d'électricité.



LAMPADAIRES SUR L'AVENUE DE PORT-ROYAL

Au printemps 2025, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a remarqué une usure de plusieurs futs en aluminium des lampadaires longeant la route 132 et la promenade. Afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et de la promenade, Le MTQ a dû retirer 29 des 57 lampadaires. Il a également procédé à la relocalisation de 13 lampadaires afin d'assurer un éclairage sécuritaire aux intersections des avenues de Grand-Pré et de Louisbourg ainsi que de la route Forest.

Au même moment, de nouveaux lampadaires ont été commandés pour remplacer l'entièreté des structures d'éclairage. Le MTQ prévoyait en faire l'installation cet automne, toutefois le processus de commande a nécessité de nombreuses vérifications, ce qui a engendré un délai. L'installation devrait donc avoir lieu au printemps 2026.

Notez que le MTQ a fait le choix de remplacer les futs en aluminium par des futs en acier et les luminaires, par des luminaires profilés, ayant moins de prise au vent. Ces choix pourraient régler le problème de bruits générés par le vent comme sur ceux actuellement en place.

La Ville de Bonaventure désire rappeler à la population que le remplacement des lampadaires est dirigé par le MTQ et non par l'administration municipale.

PLUS DE CULTURE À BONAVENTURE : UN NOUVEAU LIEU D'EXPOSITION POUR LES ARTISTES

La Ville de Bonaventure est heureuse d'annoncer qu'un tout nouvel espace d'exposition prendra forme au 2^e étage de l'hôtel de ville. Dès 2026, des expositions saisonnières y seront présentées, mettant en valeur des artistes locaux et de la région.

Un appel d'offres sera lancé en janvier afin de sélectionner les créateurs qui occuperont ce lieu lumineux et accessible. Chaque exposition sera accompagnée d'un vernissage, permettant au public de rencontrer les artistes et de découvrir leurs œuvres dans une ambiance conviviale.

Cet espace s'ajoute à l'offre culturelle déjà bien vivante, comme ce qui se fait depuis septembre 2023 à la bibliothèque. Ce lieu supplémentaire sera accessible en tout temps durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2026

Le lundi 15 décembre 2025, à 19 h 30 à la salle Suzette-Arsenault de l'hôtel de ville, au 127, avenue de Louisbourg.

Bienvenue à toute la population!

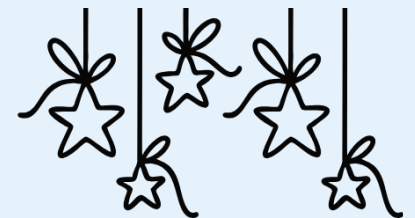


FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Notez que l'hôtel de ville sera **fermé du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026**.

L'équipe sera de retour en poste le lundi 5 janvier 2026.

Nous vous souhaitons une agréable période des Fêtes!



PLUS DE NOUVELLES :
villebonaventure.ca/actualités
facebook.com/VilleBonaventure



PROGRAMMATION DES LOISIRS HIVER 2026

Sortie de la programmation : 17 décembre | Inscriptions : 8 janvier 2026, 12 h (midi)
La programmation sera distribuée dans les cases postales et disponible sur notre site Internet dans la section « programmation et inscriptions ».

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Dernière chance de voir les expositions :

De la souffrance à la lumière — Anick Loisel propose des œuvres qui rendent hommage aux êtres aimés qu'elle a perdus.

Ces couleurs que tu caches — Jessica Tenreiro Gagné propose au public une douzaine d'œuvres réalisées avec de l'encre à l'alcool et au dessin.

Fanzines — Une exposition de 11 fanzines, conçue spécialement pour les bibliothèques de la Gaspésie et des Îles qui regroupe les créations de huit artistes gaspésien-nes professionnel-les.

Activités de Noël — Voir le verso du journal

Scrabble — Tous les jeudis à 9 h 30 jusqu'au 11 décembre

Méditation silencieuse — Tous les jeudis à 16 h jusqu'au 11 décembre

Club de lecture — Lundi 15 décembre de 16 h à 17 h 30

Fermeture du temps des Fêtes

La bibliothèque sera fermée du 23 décembre 2025 au 3 janvier 2026. Vous aurez jusqu'au samedi 20 décembre (9 h 30 à 12 h) pour faire le plein de livres, de jeux et de casse-tête. Nous serons de retour le mardi 6 janvier, 13 h. Joyeux temps des Fêtes!



Urbanisme et aménagement du territoire

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Vous souhaitez contribuer concrètement à l'aménagement et au développement harmonieux de votre ville? Le CCU est à la recherche de 5 citoyen-nes engagé-es pour siéger au sein du comité!

Pourquoi s'impliquer? Le CCU analyse les projets d'urbanisme et formule des recommandations au conseil municipal. C'est une occasion unique de faire entendre votre voix et de participer aux décisions qui façonnent notre territoire.

Profils recherchés : Nous cherchons des personnes représentatives de la communauté :

- Une personne du domaine de l'agriculture
- Un entrepreneur ou une entrepreneuse
- Un-e résident-e du périmètre d'urbanisation
- Un-e résident-e près de la rivière ou du littoral
- Un-e résident-e hors périmètre, non agriculteur-trice

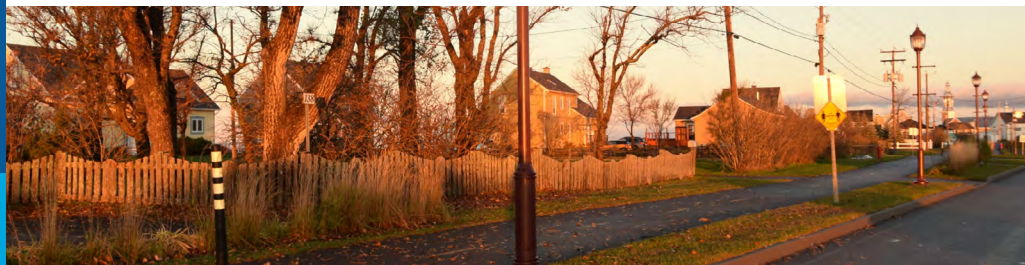
Critères de sélection :

- Intérêt pour l'urbanisme
- Impartialité et intégrité
- Disponibilité pour les rencontres
- Compétence numérique de base
- Représentativité et diversité

Conditions :

- Mandat de 1 à 2 ans, renouvelable
- Séances mensuelles
- Compensation de 30 \$ par séance
- Formation offerte par la Ville

Intéressé-e ? Faites parvenir votre CV et une lettre de motivation à Mme Nathalie Kahi, directrice de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire à urbanisme@villebonaventure.ca, au plus tard le **18 décembre 2025**.



Activités de Noël au verso du journal.

Horaire des activités libres du temps des Fêtes dans la programmation d'hiver.

Surveillez également nos réseaux sociaux et notre site Internet pour toute l'information.

Taxation



COMPTE DE TAXES EN LIGNE

En vous inscrivant dès maintenant à *Voilà !*, vous aurez accès à votre solde en tout temps. Inscrivez-vous en quelques étapes faciles :

1. Créer votre profil : bonaventure.appvoila.com ;
2. Inscrire votre propriété (adresse ou numéro de lot) ;
3. Enregistrer votre compte de taxes ;
4. Cocher l'option « Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne » si vous ne souhaitez plus recevoir la version papier.



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

Les MRC du Québec doivent inventorier les immeubles patrimoniaux construits avant 1940.

Du **1^{er} au 5 décembre**, une personne engagée par la MRC de Bonaventure photographiera l'extérieur de plus de 300 bâtiments à Bonaventure.

La voiture sera identifiée à la MRC et la personne portera un dossard jaune. Elle ne frappera pas aux portes, mais laissera une note de son passage.

Merci de votre collaboration !

Pour toute question : inventaire.bonaventure@gmail.com.



DÉNEIGEMENT ET RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

L'hiver sera bientôt là et nous désirons rappeler aux citoyens certains règlements importants concernant le dépôt de la neige et le stationnement :

- Il est interdit de déposer de la neige, de la glace ou toute autre matière sur les trottoirs et dans les rues ou routes publiques;
- Les employés de déneigement peuvent souffler ou déposer de la neige sur les terrains privés en prenant des précautions pour éviter les dommages à la propriété;
- Il est interdit de se stationner aux abords des voies publiques, même temporairement lors du déneigement de votre entrée.

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter au respect envers les employés de déneigement qui sont actifs jour et nuit pour votre sécurité.

Merci de contribuer, par le respect de ces règles, à la sécurité de chacun et au bon fonctionnement des opérations de déneigement.

ROUTES NON ENTRETENUES PAR LA VILLE EN HIVER

Pour assurer votre sécurité durant l'hiver, nous désirons vous aviser des voies publiques qui ne sont pas déneigées par la Ville :

Routes partiellement déneigées

- Chemin Athanas-Arsenault, jusqu'à l'accueil de Cime Aventure
- Route Campbell, jusqu'à la maison à la moitié du tronçon
- Chemin Élide-Poirier, jusqu'au chemin Datus-Bourdages
- Route Henry, jusqu'au belvédère
- Trait-carré Ludger-Cayouette, jusqu'à la 1^{re} maison à l'est de la route Dion
- Route Marsh, jusqu'au chemin de Normandie
- Chemin de Normandie, jusqu'à la dernière maison après la voie ferrée
- Chemin Tracadièche, à contrat, côté sud seulement
- Rue Bona-Arsenault, jusqu'à la barrière

Routes non déneigées

- Chemin Datus-Bourdages
- Chemin Billingsley
- Route du Club
- Route Fournier
- Route Mercier, rang 5 et rang 6
- Chemin de la Rivière-Hall



DÉCORATIONS SÉCURITAIRES

Noël est une fête illuminée et féérique. À l'intérieur comme à l'extérieur de nos maisons, lumières, guirlandes, sapins et bougies font partie de nos décorations favorites. Avant l'installation de vos lumières, vérifiez l'état des cordons d'alimentation. Une brèche dans ceux-ci pourrait créer un court-circuit et déclencher un incendie. Et n'oubliez pas d'installer votre sapin loin des sources de chaleur!



DEMANDE DE PERMIS

Faites votre demande de permis sur le site Internet de la Ville de Bonaventure. Ayez à votre disposition les informations suivantes :

- Une description, un croquis ou un plan détaillé du projet;
- Un plan de localisation ou tout autre document établi par un arpenteur géomètre;
- Les dimensions précises de la construction;
- Le coût prévu des travaux;
- La durée prévue pour la réalisation des travaux;
- Le nom de l'entrepreneur;
- Une liste des matériaux qui seront utilisés.

Déposez votre demande de permis dès le début de la planification de votre projet pour éviter les délais.

[Formulaire disponible en ligne](#)

DÉCOREZ LA PROMENADE DES VIEUX-PONTS POUR LES FÊTES!

Cette année encore, faites vivre l'esprit de Noël en décorant la section boisée de la promenade des Vieux-Ponts!

Apportez vos guirlandes, rubans et ornements naturels pour créer une ambiance féérique et festive en plein air.

Laissez parler votre créativité pour transformer la promenade en un espace chaleureux et magique pour la saison.

Important : pour des raisons de sécurité et environnementales, veuillez décorer uniquement la zone boisée en évitant les bordures des ponts.

RÉALISATIONS 2025

Comme à chaque année, les directions de département ont pris quelques instants pour lister les réalisations importantes de l'année. Voici un résumé de celles-ci :

Administration et greffe

- Diffusion des séances du conseil en direct sur le site Internet de la Ville
- Élection du nouveau conseil municipal par acclamation et accueil de deux nouvelles conseillères

Urbanisme et aménagement du territoire/environnement

- Acquisition de bornes de recharge pour véhicules électriques (subventionnées à 100 %)
- Réalisation d'une affiche devant le Centre Bonne Aventure
- Installation de jardinières au village pour embellir notre axe principal
- Émission de plus de 200 permis durant l'année
- Mise en place des demandes de permis en ligne pour faciliter l'accès aux citoyens
- Sécurisation d'une entrée de l'école par l'installation de deux arrêts dans le passage piétonnier
- Conversion des rues à double sens en sens uniques pour sécuriser les rues fréquentées en périmètre urbain
- Amélioration de plusieurs terrains appartenant à la Ville en vue de l'aménagement d'espaces publics
- Mise à jour des règlements d'urbanisme par l'intégration de modifications réglementaires visant à les adapter aux besoins actuels du territoire
- Ajout d'un onglet dédié aux terrains à vendre sur le site Internet de la Ville
- Modification du plan d'urbanisme pour permettre la construction dans les zones agroforestières et pour répondre aux enjeux liés aux îlots de chaleur dans le contexte des changements climatiques
- Accompagnement de plusieurs promoteurs afin d'augmenter l'offre de logements et soutenir le développement résidentiel et mixte
- Acquisition d'un drone pour effectuer, entre autres, des opérations d'inspection

Travaux publics

- Achat d'une nouvelle rétrocaveuse
- Création d'un fossé sur le chemin Athanas-Arsenault
- Fabrication d'une passerelle au parc des Vieux-Ponts
- Installation de filets de volley-ball au parc des Vieux-Ponts
- Déboisement du parc Plaisance
- Installation de bornes de recharge électrique au Centre récréatif Desjardins et à l'hôtel de ville
- Recharge de MR-5 (gravier) sur la route Saint-Georges
- Création de fossés et recharge de gravier sur le chemin de Normandie
- Débroussaillage des bords de chemin
- Création de nouveaux sens uniques

Service incendie/entretien des bâtiments

- Rénovation de la gare
- Réfection de la toiture du bâtiment d'accueil du camping
- Réfection de la toiture du bâtiment d'animation du camping
- Construction d'un garage pour la surfaceuse extérieure
- Construction d'une scène extérieure
- Changement de fenêtres du bâtiment d'accueil du camping
- Peinture intérieure du bâtiment d'accueil du camping
- Réparation de la clôture du terrain de balle-molle
- Changement de la grande fenêtre au bureau d'information touristique
- Changement de deux chauffe-eau au Centre Bonne Aventure

Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire

- Installation de panneaux d'interprétation et lancement du plan d'aménagement culturel du territoire
- Lancement des 5 à 7 musicaux à la halte avec des artistes locaux
- Remplacement des lumières du bassin de la piscine Marylène-Pigeon
- Planification et organisation de plusieurs événements et activités avec des organismes collaborateurs (Semaine de relâche, Fêtes acadiennes, Halloween, circuit des Galopeux, Noël)
- Collaboration à la Fête au village
- Succès de la saison touristique : augmentation du nombre de visiteurs au bureau d'information touristique et au Camping plage Beaubassin
- Embauche d'un préposé de nuit au camping en remplacement d'un contrat de surveillance avec une compagnie privée (économie significative)
- Plusieurs nouvelles activités à la bibliothèque : club d'échecs, soirée de jeux de société, ateliers de généalogie, etc.
- Semaine du DOC à la bibliothèque (films documentaires)
- Ouverture de la salle de billard dans l'ancienne gare, une collaboration avec le Club 50 ans et plus
- Début d'un nouveau concessionnaire alimentaire au Centre récréatif Desjardins
- Embauche d'un responsable au Centre récréatif Desjardins et aux infrastructures de loisirs
- Nouveaux bâtiments à l'anneau de glace : une cabane pour les patineurs et un garage pour la surfaceuse





Soyons généreux à l'approche du temps des Fêtes!

LA GUIGNOLÉE — COLLECTE LE JEUDI 4 DÉCEMBRE

Le **jeudi 4 décembre**, rejoignez les bénévoles de la Guignolée pour aider les familles de notre communauté qui vivent une période plus difficile. Chaque don, petit ou grand, a un impact direct et concret : en 2024, 190 familles ont reçu un bon d'achat en épicerie, grâce aux 39 000 \$ amassés! Il est également possible de **faire votre don dès maintenant** en balayant le code plus bas ou via l'adresse suivante : bit.ly/4haiz0D.

Faites un don pour la Guignolée

Le **4 décembre** dans l'un des points de collecte :

- Saint-Siméon : route 132 et Pétro-Canada
- Bonaventure : route 132 et Couche-Tard (Irving)
- New Carlisle : Dépanneur 2000
- Paspébiac : stationnement du Tim Horton et IGA
- Port-Daniel : station-service Esso

Pour donner dès maintenant, copiez le lien ou balayez le code :

bit.ly/4haiz0D



LA
Guignolée
/Christmas Baskets 2025
SAINT-SIMÉON / PORT-DANIEL



Maison de la Famille — MRC Bonaventure

ACTIVITÉS DE DÉCEMBRE

Café-rencontre pour les parents d'enfants à besoins particuliers (diagnostiqués ou soupçonnés) : « Stratégies et outils d'intervention pour les enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme » avec Katherine Côté, intervenante chez Autisme de l'Est-du-Québec. **Lundi 8 décembre 18 h 30 à 20 h 30.**

Inscriptions : 418 534-4449 ou mdfbonaventure.animation@gmail.com

Les **haltes répit-poupons** se poursuivent jusqu'au 10 décembre et la **halte-garderie** se poursuit jusqu'au 19 décembre.

La Fabrique de Bonaventure

SOUPER DES BÉNÉVOLES

Le **dimanche 30 novembre**, il y aura un souper pour tous les bénévoles de la Fabrique ainsi que leurs conjoints ou conjointes. Le repas se déroule en formule « pot luck », autrement dit, chacun apporte un plat à partager. Les breuvages sont offerts par la Fabrique. Le souper se tiendra à l'église de Bonaventure vers 17 h, mais vous êtes attendus entre 15 h et 16 h afin de pouvoir échanger avant le repas.

Tous ceux qui ont donné de leur temps pour la communauté sont les bienvenus. Comme il n'y aura pas d'autre invitation de transmise, vous êtes invités à partager le message ou encore à contacter des personnes qui ont donné de leur temps. L'an passé l'événement a réuni plus de 70 personnes. C'est un rendez-vous le 30 novembre!

AVIS DE DISSOLUTION Veuillez prendre avis que l'organisme sans but lucratif **Collectif Chaleur**, ayant son siège social au 134, 3^e rang Ouest à Saint-Siméon, a cessé ses activités le 17 novembre 2025. Une assemblée générale extraordinaire ayant pour sujet l'intention de dissolution de l'organisme aura lieu le 6 décembre à 10 h 30 au Loco Local, situé au 193 A, avenue de Grand-Pré à Bonaventure. Par la suite, l'organisme demandera au Registraire des Entreprises du Québec la permission de se dissoudre.

Votre famille vit une situation difficile? La Guignolée est là pour vous! Si vous traversez une période difficile et avez besoin d'aide pendant les Fêtes, vous pouvez déposer une demande confidentielle.

Toutes les demandes sont traitées avec respect et discrétion, afin que le maximum de familles puisse recevoir du soutien.

Pour déposer votre demande, contactez l'un des organismes suivants ou remplissez un formulaire en ligne.

- **Collectif Aliment-Terre** : 418 752-5010
- **Centre d'action bénévole** : 418 752-5577
- **Family Ties** : 418 752-7265
- **CASA** : 418 752-5995
- **Femmes en mouvement** : 418 534-4345
- **La Maison de la Famille** : 418 534-4449

Lien et QR code du formulaire de demande :

bit.ly/3KB8s93



Bioparc de la Gaspésie

SAPINS DE NOËL

Après Noël, venez porter votre sapin de Noël naturel au Bioparc. Il doit être exempt de toute décoration, produit chimique ou autre.

Les sapins serviront de nourriture et d'enrichissement aux animaux. Vous pouvez les déposer près de la porte grillagée n° 1.



ACTIVITÉS À VENIR



Vous êtes un organisme à but non lucratif, une association ou un club sportif qui œuvre sur le territoire de Bonaventure ?

Faites-nous parvenir vos annonces d'activités à :

communications@villebonaventure.ca

**DATE DE TOMBÉE DU
PROCHAIN NUMÉRO :
19 JANVIER 2026**

EN BREF...

5 DÉCEMBRE : Journée internationale des bénévoles

10 DÉCEMBRE : Journée internationale des droits de l'homme

17 DÉCEMBRE : Sortie de la programmation d'hiver (loisirs)

À VENIR EN JANVIER

- Mois de la sensibilisation à la maladie de l'Alzheimer
- 8 janvier : inscriptions aux activités de loisirs

DÉCEMBRE — ACTIVITÉS DE NOËL

FABRICATION DE COURONNES DE NOËL

SAMEDI 29 NOVEMBRE DE 14 H 30 À 16 H À LA GOSPEL CHAPEL

Noël approche et pour vous mettre dans l'ambiance des Fêtes, René Forest invite les jeunes de 6 ans et plus, accompagnés d'un parent, à venir fabriquer une couronne avec du sapinage, des cônes et autres matériaux naturels. COMPLET !



VERNISSAGE DE LA CRÈCHE GASPÉSIENNE

DIMANCHE 30 NOVEMBRE DE 10 H 15 À 12 H À L'ÉGLISE

Passez apprécier le résultat des ateliers de création de décors qui, cette année, donne une âme gaspésienne à la crèche de l'église de Bonaventure. Des choristes de la chorale l'Impromptu interpréteront quelques chants de Noël, des breuvages et des pâtisseries du Cercle des fermières seront offerts.



ALVÉOLE CRÉATIVE SPÉCIAL DÉCORATIONS DE NOËL

SAMEDI 6 DÉCEMBRE DE 9 H 30 À 12 H À LA BIBLIOTHÈQUE

Venez fabriquer vos décorations de Noël personnalisées et créer librement avec le bel éventail de matériel et l'accompagnement de La Ligne Courbe — Ruche d'Art. Les enfants doivent être accompagnés. Vous êtes libres d'arriver et de partir quand bon vous semble pendant cette plage horaire.



ILLUMINATION FESTIVE DU SAPIN

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE DE 15 H 30 À 17 H SUR LE SITE DU MUSÉE

La population est invitée à se rassembler pour l'illumination du grand sapin. Pierre-André Bujold y interprétera des chants traditionnels d'hiver et les marionnettistes Aelin égaieront le lieu avec leurs marionnettes de bois. Soupe et chocolat chaud seront servis.



HEURE DU CONTE DE NOËL

VENDREDI 12 DÉCEMBRE À 18 H 30 À LA BIBLIOTHÈQUE

Sylvie adore Noël et pour l'occasion elle a choisi de raconter une histoire thématique ! Inscription requise au 418 534-4238 ou à biblio@villebonaventure.ca.



PROJECTION DU FILM *LES MÉCHANTS 2*

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE À 14 H 30 AU CENTRE BONNE AVENTURE

Une bande d'animaux hors-la-loi, nos *Méchants*, qui sont maintenant réformés, tentent (très, très fort) de devenir gentils. Mais malgré leurs efforts, ils se retrouvent embarqués dans un cambriolage à haut risque qui va leur faire parcourir le monde. Projection gratuite. Vrai popcorn de cinéma à 2 \$ (argent comptant). Ouverture des portes à 14 h.



SPECTACLE DE NOËL : CAROLYNE JOMPHE

VENDREDI 19 DÉCEMBRE À 19 H 30 À L'ÉGLISE DE BONAVENTURE

Entre rythmes entraînants typiquement québécois et classiques tout en douceur, l'artiste originaire de Havre-Saint-Pierre vous propose une soirée à la fois dynamique, touchante et teintée d'accents acadiens. En collaboration avec la Ville de Bonaventure, la Fabrique organise cet événement dont les profits seront dédiés à la restauration de notre magnifique église. Les billets sont en vente auprès des membres de la Fabrique au coût de 30 \$ pour les adultes et 15 \$ pour les 18 ans et moins.



Pour toute information supplémentaire, contactez M. Médor Doiron au 418 534-3390.

LE COURANT



127, avenue de Louisbourg | Bonaventure (Québec) G0C 1E0

villebonaventure.ca